

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son premier rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le jeudi 13 décembre 2007, à 15 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Question à l'étude :

La nomination du protecteur des enfants

Composition du Comité :

Le Comité a élu :

- M^{me} BRAUN;
- M^{me} BRICK;
- M. BRIESE;
- M. le *ministre* CHOMIAK;
- M. DEWAR;
- M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS;
- M. MARTINDALE;
- M. SCHULER;
- M^{me} STEFANSON;
- M. SWAN;
- M^{me} TAILLIEU.

Le Comité a élu :

- M. MARTINDALE à la présidence;
- M^{me} BRICK à la vice-présidence.

Motions :

- Le Comité a convenu à l'unanimité de recommander au lieutenant-gouverneur en conseil la renomination de Billie Schibler au poste de protecteur des enfants pour un deuxième mandat de trois ans débutant le 11 avril 2008.
- Le Comité a convenu à l'unanimité d'autoriser le président du Comité à demander au président de l'Assemblée d'informer les députés par écrit de cette renomination avant la présentation du rapport du comité à l'Assemblée.

Le président,

Rapport présenté par :

M. MARTINDALE

Le 13 décembre 2007